—Pièces jointes :  Contribution Giffaumont.pdf	781 Ko
03.26.72.63.99	
Mairie de Giffaumont-Champaubert	
Estelle ZAMBONELLI	
Cordialement	
Bonjour  Veuillez trouver en pièce jointe la contribution de la commune de Giffaumont-Champaubert à l'enquête publique concernant le projet UNITECH.	
Sujet: [INTERNET] la contribution de Giffaumont Champaubert à l'enquête  De: Giffaumont MAIRIE <mairie.giffaumont@orange.fr>  Date: 13/12/2019 17:35  Pour: pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr</mairie.giffaumont@orange.fr>	

1 sur 1 16/12/2019 14:01

M. CALABRESE Jean Pierre

Maire de Giffaumont-Champaubert

51290

Α

Monsieur le commissaire enquêteur

pour la laverie UNITECH de Suzannecourt

Monsieur le Commissaire, étant maire, je dépose cette contribution au nom du Conseil municipal de la collectivité (à l'unanimité)

Notre village, station de tourisme (la seule du département de la Marne) est une collectivité où sont installées de nombreuses activités (Restaurants, Casino de jeux etc.) génératrices d'emplois (200 pendant la saison et 150 les 3 mois d'hiver).

Nous nous opposons à l'installation de la laverie UNITECH pour les raisons suivantes :

- Notre territoire riche de son patrimoine naturel attire de nombreux visiteurs Français et Européens séduits par un tourisme vert, bleu et rouge (casino de jeux), les chiffres indiquent une fréquentation annuelle d'environ 1 000 000 de personnes (dont plus de 250 000 pour le casino) enchantées par le site. Il s'agit surtout pour au niveau du tourisme vert d'une population exigeante sur la qualité environnementale de l'endroit et de ses environs (les visiteurs basés sur notre village vont, parmi d'autres, visiter le château de Joinville). Nous sommes donc inquiets de l'impact négatif que pourrait avoir l'installation du projet UNITECH. A proximité nous avons déjà les sites de Bure, de Soulhaines, de Saint Dizier (centre EDF) et nous pensons que la balance est déjà bien chargée; pourquoi d'autres territoires français ne prendraient-ils pas leur part pour l'implantation de ces « poubelles nucléaires » (appelées à devenir européennes) ? Toutes ces installations montrent le peu de cas que l'on fait de nos habitants.
- Nous craignions aussi les arrivées inévitables de polluants dans le lac où ils seront définitivement stockés.
  - Voici les mots des Présidents Rautner et Lacroix que nous avons pu entendre dans les réunions locales auxquelles j'ai assisté (Mme la Préfète également pour au moins une d'entre elles) « Le lac du Der est un trésor de biodiversité avec une qualité d'eau remarquable qu'il faut préserver »

Les radionucléides, certes à faible dose, mais surtout les phosphates des lessives (1 tonne/an) ne manqueront pas de sédimenter dans la rivière Marne lors des périodes d'étiage qui deviendront de plus en plus critiques au cours du temps avec le réchauffement climatique. Pour mémoire le phosphore issu des phosphates est un des facteurs déterminant dans l'apparition des cyanobactéries neuro et hépatotoxiques et c'est actuellement un problème majeur pour les plans d'eau et cours d'eau en France (Le lac du Der est régulièrement touché

dans ses bassins constants par cette prolifération, interdisant ainsi la baignade et probablement à court terme la consommation du poisson).

Ces polluants seront immanquablement remobilisés lors des crues d'automne et d'hiver et viendront inéluctablement se déposer et s'accumuler dans le lac (en basses eaux à cette époque) et ceci de façon définitive.

Etait-ce utile que le contribuable via le Syndicat du Der investisse des millions d'Euros dans des structures destinées à l'aménagement touristique.

Nous n'osons pas croire que ce projet mortifère viendra ternir un territoire dont nous sommes fiers et pour lequel des gens ont été expropriés et ont laissé tous leurs souvenirs au fond de ce lac.

Au nom du conseil municipal, recevez Monsieur l'enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

A Giffaumont le 13/12/2019

Signé Jean Pierre CALABRESE